



Communiqué de la Commission Exécutive

Nice, le 6 février 2026

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie à Nice les 5 et 6 février 2026.

Elle dresse un constat sans appel : les dérives managériales et la volonté de traçage de la DSNA, dénoncées depuis des mois, se concrétisent. La prise de conscience au sein des tours et des salles est brutale et balaye les illusions entretenues par certains.

Pointeuse biométrique assortie de sanctions pour contraindre au processus d'enrôlement, micro d'ambiance, badge sur position : les dispositifs de flicage continuent à être déployés. Les engagements répétés d'accompagnement du syndicat majoritaire ont produit des conséquences lourdes. Les contrôleurs n'ont jamais donné un tel mandat, il est encore temps de stopper cette fuite en avant.

Par le passé, un front syndical large avait permis d'enrayer ces dérives. Sa rupture, consécutive à la signature du deal protocolaire, a ouvert la voie à la surveillance disproportionnée de la profession. Avec une prise de conscience réelle, il pourrait se reconstituer et permettre d'inverser cette tendance délétère.

La Commission Exécutive constate par ailleurs que les évolutions actées dans le GT "assouplissement des MDDA" – devenu discrètement "GT arrêté contrôle" – apparaissent dérisoires au regard des reculs et des mesures de défiance imposés en parallèle. Des mesures relevant du simple bon sens opérationnel n'émergent aujourd'hui qu'en échange de contreparties délétères. Même si les montées décalées et départs anticipés sont rendus moins rigides, ce qui était indispensable, l'UNSA-ICNA n'est pas naïve et sait que l'utilisation des données de ces mécanismes aura des conséquences.

La Commission Exécutive dénonce que l'administration ait profité de la situation et de la fébrilité des signataires, pour avancer de nouveaux pions en dehors de tout cadre protocolaire : rappel des départs anticipés, y compris toute la nuit, mise en doute des décisions des CDS/CDT, facilitation du déclenchement des switchs de l'option 2...

La Commission Exécutive prend acte du lancement d'un GT « nuit », censé formuler des propositions sur cette période particulièrement sensible pour les agents. Pour l'UNSA-ICNA, notre objectif est clair : la garantie de périodes de repos et de sommeil suffisantes constitue une condition indispensable à l'exercice de nos missions de sécurité.

La Commission Exécutive constate une prise en compte de plus en plus importante de la problématique des effectifs, conséutivement à la mobilisation de juillet 2025 qui aura servi de déclencheur. Fait majeur, un rapport du Sénat a validé les constats portés par l'UNSA-ICNA : sous-effectif chronique entretenu par la DSNA, recrutements prévus d'ores et déjà insuffisants et échec de la modernisation technique. Ces sujets ne peuvent plus être éludés, l'UNSA-ICNA ne lâchera pas.

Pour autant, même mise en cause publiquement pour ces dysfonctionnements, la DSNA poursuit son sabordage, en envisageant de céder l'un des espaces les plus rentables, au-dessus de la Méditerranée, à un prestataire étranger : un non-sens politique, économique et opérationnel. Plutôt que d'assumer ses erreurs, l'administration cherche à en masquer les conséquences. L'UNSA-ICNA s'y opposera fermement.

La Commission Exécutive affirme que 2026 sera une année pivot pour la profession.

L'UNSA-ICNA entend porter une voix singulière, pas celle des renoncements successifs, pas celle des arrangements au profit de l'administration, pas celle des décisions prises sans consultation. Les décisions unilatérales, sans mandat, qui bouleversent notre quotidien doivent cesser.

Dimensionnement des effectifs, modernisation technique, conditions de travail, maillage territorial, revalorisations, avenir du service public de la navigation aérienne : les choix seront déterminants.

L'UNSA-ICNA prône un syndicalisme différent au sein de la profession. Défendre un principe fondamental, qui aura fait profondément défaut au cours de la mandature écoulée : les contrôleurs doivent fixer le cap de leur avenir à leurs représentants, et pas l'inverse !

